

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation

**PARTIE NON OFFICIELLE**

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Les réceptions officielles du premier janvier ont eu lieu avec le cérémonial accoutumé et ont été favorisées par un temps merveilleux qui a donné un éclat particulier à cette journée de fête.

A une heure et demie, Son Excellence le Gouverneur Général a tout d'abord reçu la visite de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> du Curel, évêque de Monaco, accompagné de M<sup>gr</sup> Guyotte, vicaire général, et de M. l'abbé Foccart, son secrétaire particulier, visite que Son Excellence est allée aussitôt rendre à l'Evêché, avec le Secrétaire Général.

A deux heures, M. le Gouverneur Général a reçu, dans le grand salon de l'Hôtel du Gouvernement, MM. les membres du corps consulaire, les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires, M. le président du Conseil d'Administration et les directeurs de la Société des Bains de Mer, ainsi qu'un grand nombre de personnalités marquantes de la Principauté, venues pour lui apporter leurs souhaits.

A l'Evêché, M<sup>gr</sup> du Curel a également reçu les autorités et les notabilités locales.

D'autre part, M. André, consul de France, et M. Rosset, consul d'Italie, ont donné, en leur domicile respectif de la villa Violette et de la villa des Acacias, des réceptions auxquelles se sont empressés les membres de leur Comité de bienfaisance et une foule de leurs nationaux.

Pendant toute la journée et particulièrement au cours de l'après-midi, une vive et joyeuse animation n'a cessé de régner dans les rues et sur les principales promenades de la Principauté.

Les obsèques du regretté M. Delalonde, directeur de la Sûreté publique, ont eu lieu jeudi dernier à dix heures du matin, au milieu d'une affluence nombreuse et vivement émue. Après la levée du corps au domicile mortuaire, rue des Vieilles-Casernes, le char funèbre s'est dirigé par l'avenue Saint-Martin vers la Cathédrale, précédé de deux groupes d'agents en tenue portant de magnifiques couronnes. Sur le cercueil avaient été placés avec son uniforme les décorations du défunt. Un piquet de carabiniers rendait les honneurs militaires.

M. le commandant Alban Gastaldi, délégué pour représenter Son Altesse Sérénissime, marchait en tête du cortège. Le deuil était conduit par M. Aicardi, gendre du regretté Directeur. Venaient ensuite S. Exc. M. le Gouverneur Général et toutes les autorités civiles et militaires de la Principauté; le Commissaire Central et les Commissaires de Police en tenue; le Directeur général, les Directeurs et les Commissaires spéciaux de la Société des Bains de Mer; enfin une nombreuse suite de personnalités notables de Monaco et du littoral. Le personnel des employés et agents de la Police fermait la marche.

Au service religieux, a assisté S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque. Après la messe et l'absoute qui a été donnée par M. le chanoine Mercier, curé de la Cathédrale, le cercueil a été replacé sur le char funèbre. A cause du temps pluvieux et très humide de cette triste matinée, la famille avait fait savoir qu'elle priait les assistants de ne pas aller jusqu'au cimetière, où d'ailleurs le cercueil ne devait être déposé que provisoirement. En conséquence, c'est sur le parvis de l'église que S. Exc. M. le Gouverneur Général a prononcé l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Dans un pays dont l'organisation met continuellement en présence les fonctionnaires de tous les services, où ils forment plus qu'ailleurs comme une famille administrative, les vides que fait la mort parmi eux sont doublement sensibles. Et la tristesse qu'éprouve le Gouverneur, déjà trop souvent appelé à dire un dernier adieu à ceux qui sont partis avant l'heure, est plus grande quand celui qui meurt à son poste est un collaborateur de tous les jours, aussi utile dans le conseil que militant dans l'exécution.

Le dévoué Directeur de la Sûreté publique était un de ces chefs de service dignes d'éloges exceptionnels.

Arrivé depuis dix-huit ans dans la Principauté, jeune encore, avec déjà une réputation légitimement acquise dans plusieurs postes importants de la Police française, en dernier lieu comme commissaire central à Rennes, M. Delalonde n'a pas tardé à se distinguer ici par son zèle, par son activité, par ses remarquables aptitudes. Ses rapports dénotaient un travailleur intelligent, s'assimilant rapidement toutes les questions, les exposant avec une grande lucidité, formulant des conclusions pratiques et précises, qui facilitaient les décisions.

Il était pour tout son personnel un véritable Directeur plein de prestige, ferme sans raideur, donnant à tous l'exemple d'une discipline parfaite et sachant résoudre les difficultés inhérentes à la nature de ses fonctions avec le moins de froissements possible. Il faut l'avoir vu constamment et de près à l'œuvre, pour comprendre ce que sa tâche offrait de situations délicates et quelle habileté de main lui était nécessaire pour conduire ses agents au but à atteindre dans toutes les circonstances.

Le rôle de Directeur de la Sûreté publique sur un territoire envahi chaque année pendant plusieurs mois par des hôtes de passage appartenant à tous les pays du monde, exige un ensemble de qualités très diverses. C'est remplir un simple devoir, que d'affirmer que M. Delalonde possédait toutes ces qualités.

Les distinctions honorifiques accordées par les gouvernements de huit nations, l'incontestable autorité exercée sur toutes les classes de la population, le témoignage de l'estime générale, et, résumant tous ces titres, les termes éloquents de la dépêche adressée par le Prince à la veuve du digne serviteur qui venait de succomber après une lutte courageuse contre un mal inexorable, disent bien haut la valeur de M. Delalonde et la perte que fait en lui la Principauté.

Puissent sa veuve, brisée de douleur et de fatigue, et sa fille, accourue pour le soigner sur son lit de torture, trouver dans les regrets unanimes de ceux qui ont connu celui qui n'est plus, non pas une consolation impossible en face de l'irréparable destinée, mais un motif de juste fierté pour la mémoire de M. Delalonde.

Je suis l'interprète de la pensée de tous, en adressant à sa famille en pleurs les plus sincères condoléances, en même temps qu'un dernier salut à un collaborateur grandement regretté.

Après ce touchant adieu, la foule s'est dispersée profondément impressionnée, tandis que

le char funèbre, accompagné du personnel de l'Administration de la Sûreté publique, se dirigeait vers le dépositaire du cimetière.

Ajoutons que M. Delalonde était originaire de Saint-Briac (arrondissement de Saint-Malo) dans l'Ille-et-Vilaine.

Les dernières représentations de la troupe d'opéra-comique du théâtre de Monte Carlo ont été, vendredi et samedi, particulièrement brillantes. Ajoutons que l'excellent directeur, M. Couderc, a reçu au cours de ces deux dernières soirées, de nombreux témoignages de vive sympathie de la part de ses pensionnaires et de tous ses amis, heureux de le féliciter de la croix de la Légion d'honneur qu'il vient de recevoir au titre militaire en sa double qualité d'ancien officier grièvement blessé en 1870 et de capitaine territorial attaché à la place de Paris.

Nos concerts classiques obtiennent toujours le même succès auprès des dilettantes dont le nombre augmente chaque semaine à mesure qu'approche l'apogée de notre saison hivernale. C'est ainsi qu'au septième concert qui, jeudi dernier, a brillamment terminé l'année musicale, M. Jehin a fait applaudir devant une salle des mieux garnies la célèbre *Symphonie héroïque en mi bémol* (n° 3) de Beethoven.

Parmi les autres numéros les plus importants et les plus goûtés de cette belle audition, il faut tout particulièrement noter la délicieuse *Pastorale* de l'immortel Sébastien Bach et l'admirable poème symphonique *Phaëton* du maître Saint-Saëns. L'ouverture du *Tannhäuser*, interprétée avec un brio extraordinaire, a dignement terminé ce concert à l'issue duquel les habitués n'ont eu qu'à se souhaiter de pouvoir, pendant de longues années, en entendre de semblables!

Ce soir, mardi, sera donnée au théâtre de Monte Carlo la première représentation du *Secret de Polichinelle*, comédie en 3 actes de M. Pierre Wolf, qui ouvrira de la plus agréable façon la seconde série des spectacles de cette saison. Viendront ensuite : la *Bascule*, comédie en 4 actes de M. Maurice Donnay; l'*Enfant du Miracle*, comédie-bouffe en 3 actes de MM. P. Gavault et R. Charvay; la *Châtelaine*, comédie en 4 actes de M. Alfred Capus; l'*Aventurière*, d'Emile Augier; *Blanchette*, comédie en 3 actes de M. Brieux; *Ma Cousine*, comédie en 3 actes d'Henri Meilhac; *Heureuse!* comédie en 3 actes de MM. Maurice et P. Bilhaud; *Sapho*, comédie dramatique en 5 actes d'Alphonse Daudet. Enfin, on annonce pour le mois d'avril, après la grande saison lyrique annuelle, une semaine supplémentaire de comédie comprenant le *Dédale* de M. Paul Hervieu et *L'Autre Danger* de M. Maurice Donnay, avec les artistes de la Comédie-Française. Par le choix varié des pièces que nous venons d'énoncer, par une distribution d'élite qui compte tous les artistes créateurs à Paris des principaux rôles de ces pièces, on peut juger de l'intérêt puissant que va présenter pour nos hôtes et pour tous les habitués de notre théâtre cette nouvelle saison dramatique.

Pour fêter joyeusement la nuit du nouvel an, les membres honoraires et actifs de la *Lyre Monégasque* ont donné, dans la salle de leur siège social, une charmante soirée dansante à laquelle avaient été conviées leurs familles. Cette soirée, dont l'organisation parfaite fait honneur à M. J. Marquet, le dévoué président de cette excellente Société musicale, a été en tous points fort réussie et s'est gaiement prolongée jusqu'à l'aube du premier janvier.

On sait qu'un groupe espérantiste, dont le nombre d'adhérents va sans cesse en augmentant, s'est formé depuis quelques mois dans la Principauté. Les membres de ce groupe se réunissent chaque lundi soir dans la salle des répétitions de la Société artistique l'*Accord Parfait*, au boulevard de l'Ouest, où ils seront heureux de recevoir la visite de tous les espérantistes étrangers de passage dans la Principauté.

Nos courses de janvier sur l'hippodrome du Var s'annoncent comme devant être exceptionnellement réussies, si nous en jugeons d'après les chiffres qui nous sont communiqués par le Comité d'organisation. Le nombre des engagements faits à ce jour constitue en effet un succès sans précédent. C'est ainsi que 50 chevaux sont inscrits pour le prix des Alpes-Maritimes; 36, pour le prix Blondin; 10, pour le prix d'Essai; 41, pour le prix Vétéran; 40, pour le prix du Conseil Général. Il reste engagé: pour le prix de la Ville de Nice, 38 chevaux; 33, pour le prix de Monte Carlo; enfin, 43, pour le prix de Monaco.

Dans son audience du 29 décembre dernier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Birien Joseph, né à Kergrist-Moëlon (Côtes-du-Nord) le 24 mai 1880, jardinier, sans domicile fixe, quarante-cinq jours de prison pour mendicité, rébellion et outrages aux agents;

Chabarot Joseph, né à Bosc-Roger (Eure) le 7 janvier 1886, boulanger, sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison pour mendicité.

Jeudi 7 janvier 1904, à 2 heures et demie

### 8<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>Coriolan</i> , ouverture.....	Beethoven.
<i>Symphonie en ut mineur</i> (n° 6) 1 <sup>re</sup> audit.	Glazounow.
<i>Le Tasse</i> (Lamento e Trionfo).....	F. Liszt.
(Poème symphonique).	
<i>Le Cygne de Tuonela</i> , légende (1 <sup>re</sup> audit.)	Jean Sibelius.
Soliste: M. DOREL.	
<i>Namouna</i> (Pas de la Cigarette), 1 <sup>re</sup> audit.	Ed. Lalo.
<i>Espana</i> , rapsodie.....	Chabrier.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 27 tireurs ont pris part au *Prix de Janvier* qui a été gagné par M. Thellusson (27 mètres), 10 sur 10, premier; deuxième, M. le comte de Robiano (21 m.), 9 sur 10; M. Woolton (21 m.), 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Brasseur, Butler, Asplen, Maurel, Mackintosch.

Vingt et un tireurs ont pris part, samedi, au *Prix Briasco* (26 mètres). Il a été gagné par MM. Brasseur, Rodrigue et comte de Robiano, 7 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Maran, Asplen et Castadère.

Vingt-trois tireurs ont pris part, hier, au *Prix Verdavaine*, qui a été gagné par M. Woolton (21 m.), 6 sur 6, premier; deuxième, M. Erskine (21 m.), 10 sur 13; M. Brasseur (28 m. 1/2), 9 sur 13, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Castadère, Mackintosch, R. Gourgaud, Asplen, Pfeifer, comte de Robiano.

Mercredi 6 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 8 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 11 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 2,000 fr.

Mercredi 13 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 15 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Lundi 18 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 2,000 fr.

Mardi 19 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 21 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

Samedi 23 janvier. — *Prix H. Grasselli* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 2,000 fr.

Mardi 26 janvier. — *Prix Pellier-Johnston*, 1,000 fr.

Jeudi 28 et vendredi 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai**, 3,000 francs et une médaille d'or.

Samedi 30 janvier. — *Prix du Mireho* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 1<sup>er</sup>, mardi 2 et mercredi 3 février. — **Grand Prix du Casino**, un Objet d'Art et **20,000 francs**.

Vendredi 5 février. — *Prix de Février* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 8 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 francs** et une Médaille d'or.

Mercredi 10 février. — *Prix des Dahlias*, 1,000 francs.

Vendredi 12 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 15 février. — **Prix de Monaco** (handicap), **2,000 francs**.

Mercredi 17 février. — *Prix des Violettes*, 1,000 francs.

## Lettre de Paris

Paris, 3 Janvier 1904.

L'année 1903 est morte, vive l'année 1904! Au lieu d'attrister les foules, cette catastrophe périodique semble mettre un sourire sur toutes les lèvres. Les dernières heures de l'année défunte ne réunissent-elles pas le traditionnel cortège des cadeaux. Petits cadeaux entretiennent l'amitié, dit un proverbe qui doit être vieux comme le monde, car si nous consultons les annales anciennes nous voyons que les Romains de la fondation de Rome se distribuaient déjà des présents à l'occasion de la nouvelle année. Je sais bien que ces présents furent tout patriarcaux au début: quelques branches de verveine et de myrte, mais peu à peu on accompagna ces verdure d'offrandes plus sérieuses de vin, de miel, d'huile et même de farine. Les Gaulois suivirent l'exemple des Romains, et chez eux on se distribua du gui de chêne en chantant *guilaneu, guilaneu*, expression que l'on retrouve encore dans les campagnes picardes, et dans une partie de la vieille Armorique où l'on appelle les étrennes des *aguinettes*.

Il n'est pas étonnant que la mode des cadeaux du jour de l'an qui a une si antique origine persiste encore, elle est bien trop charmante pour qu'on songe jamais à l'abolir.

Aujourd'hui, la distribution des étrennes est passée au rang des obligations mondaines et, soit dit en passant, on en abuse un peu.

Le jour de l'an est fêté partout, mais à Paris il entraîne après lui une sorte de foire aux joujoux qui est assez curieuse et à laquelle les parisiens sont fort attachés. C'est qu'elles ne sont pas jeunes les petites baraques qui, à cette époque de l'année, encombrant nos grands boulevards. Elles ont conquis leur droit de cité à la veille même de la révolution en 1789, où les marchands de jouets vinrent bravement s'installer sur le boulevard des Capucins. Puis peu à peu, d'année en année, elles avancèrent gagnant jusqu'à la Porte Montmartre. Les baraques subirent même de nombreuses vicissitudes. Elles disparaissent tout à fait sous l'Empire et on ne les retrouve qu'en 1815. Quinze ans plus tard on leur déclarait encore la guerre, mais on finissait par leur permettre de se réouvrir par « pure tolérance ». Napoléon III les réinstaura par décret en 1832, afin, disait l'arrêté de l'empereur, « de fournir, aux ouvriers si industrieux de Paris, le moyen de vendre directement au public le produit de leur travail et d'en tirer ainsi un plus grand profit ».

Depuis, les baraques du jour de l'an se sont montées chaque année sans difficulté. Le coup d'œil présenté par cet assemblage disparate manque d'esthétique, mais il est pittoresque, et les parisiens tiennent à leur foire aux joujoux.

Dans la haute société parisienne, la mort de S. A. I. la princesse Mathilde va faire un grand vide, et la triste nouvelle y a été apprise avec d'unanimes et profonds regrets.

C'est samedi soir à sept heures que la princesse s'est éteinte en son hôtel de la rue de Berri. Depuis deux semaines environ, tout espoir de guérison était perdu, et

il fallut toute la science des médecins, toute la sollicitude des personnes qui la soignaient, pour prolonger son existence.

A son retour à Paris, au mois d'octobre dernier, la princesse Mathilde avait demandé au curé de Saint-Gratien, pour qui elle avait une vive affection, de continuer les visites qu'il avait coutume de lui faire à la campagne. Il l'avait vue, il y a deux jours, et c'est lui qui, hier matin, lui administra les derniers sacrements. A ce moment, et durant tout l'après-midi, la princesse avait toute sa lucidité, et, malgré sa grande faiblesse, les médecins ne pensaient pas que l'issue fatale pût se produire avant le milieu de la nuit. Aussi, S. M. l'Impératrice Eugénie, qui était venue dans la journée, crut pouvoir quitter, vers six heures et demie, le chevet de la malade, avec l'intention de revenir dans la soirée. Elle revint, en effet; mais il était trop tard.

La princesse Mathilde s'est éteinte sans souffrance apparente, entourée de S. A. I. la princesse Clotilde, du comte Joseph Primoli et de la comtesse Ruspoli qui, pendant ces derniers mois, prodiguèrent à l'auguste malade les soins les plus attentifs; du baron Brunet, ancien aide de camp du prince Jérôme Napoléon; du comte Walewski, de la comtesse Walewska, de M. et M<sup>me</sup> Louis Ganderax, et, dans un coin, sanglotant, de la pauvre Julie, la vieille femme de chambre qui, depuis quarante ans, n'avait jamais quitté sa maîtresse.

Dès que la princesse Mathilde eut rendu le dernier soupir, la princesse Clotilde a fait consigner la porte de l'hôtel. La triste nouvelle s'est cependant rapidement répandue au dehors, et le registre déposé à l'entrée s'est bientôt couvert de signatures.

La presse a été unanime, dès le lendemain de ce douloureux événement, dans ses appréciations à l'égard de l'illustre défunte, qui était, on le sait, la propre nièce de Napoléon I<sup>er</sup>.

Comme l'a fort bien dit M. Théophile Gauthier fils, dans l'article de tête du *Figaro* qu'il lui a consacré, « la mort de la princesse Mathilde creuse un vide que rien ne comblera. Certes, Paris ne manque pas de femmes supérieures, dont chacune possède peut-être quelques-unes des qualités de la princesse, mais en est-il une seule à qui, même ses plus vifs adorateurs, les attribueraient toutes? Et, fût-elle riche de tous ces dons de séduction, de doux accueil et de constance, il lui manquerait ce prestige de l'âme, du nom et du cœur, grâce auquel la princesse répandait autour d'elle une atmosphère de neutralité et d'aménité: en entrant chez elle, chacun déposait ses opinions, pour n'apporter dans ses salons que le respect pour la maîtresse du lieu et l'affabilité pour ceux qu'il y rencontrait. »

L. S.

## MARINE ET COLONIES

**Les grands paquebots.** — Il y a quelques années, c'était l'Angleterre qui tenait, pour ses paquebots, le record de la grosseur et de la vitesse; l'Allemagne se hâta d'affirmer la puissance de sa jeune marine en lui disputant ce record par la construction de deux nouveaux paquebots, qui étaient bien les plus grands et les plus rapides de toutes les flottes du monde; le *Deutschland* et le *Kaiser-Wilhelm*. Les Anglais ne se tinrent pas pour battus; ils viennent de mettre à l'eau le *Baltic*, qui détient, pour le moment, le record de la capacité; il ne déplacera pas moins de 40,000 tonneaux, en pleine charge, mais n'aura qu'une vitesse de route de 16 à 17 nœuds. Son exploitation, de ce fait, sera beaucoup plus économique que l'exploitation des grands paquebots à grande vitesse, qui doivent embarquer une quantité de charbon qui tient beaucoup de place, et qui demandent un personnel mécanicien très nombreux.

Le *Baltic* aura 221 mètres de longueur et pourra prendre 3,000 passagers.

Les Anglais veulent, à nouveau, avoir le record de la vitesse, et la Cunard Line va mettre en chantier un paquebot de 244 mètres de long, et dont les 3 machines, indépendantes, devront développer 70,000 chevaux et lui imprimer une vitesse normale de 25 nœuds. Ce paquebot mettrait cinq jours seulement pour la traversée de l'Atlantique, et, vu ses dimensions, aurait chance de voir ses voyages faiblement contrariés par le mauvais état de la mer.

**L'embouchure du Rhône.** — Nous trouvons dans le *Petit Marseillais*, au sujet du récent naufrage de la *Franche-Comté*, les très judicieuses réflexions suivantes qui méritent d'être prises en considération: il serait très

utile de prendre des mesures qui permettent aux divers navires du port de Marseille, ainsi qu'à ceux étrangers, qui, soit par motif de service, soit pour cause de mauvais temps, sont obligés d'aller à Saint-Louis-du-Rhône, de pouvoir éviter ces échouements à l'embouchure du Rhône.

Il y a bien le phare de Faraman; mais, par temps de brume, son éclat peut être atténué et par suite perdu de vue, de sorte que les navires s'enlèvent le plus souvent dans la vase, d'année en année grandissante, que forme le delta du Rhône.

Pourquoi n'installerait-on pas le long de la côte des bouées lumineuses comme celles de Quercana (Tunisie), à quelques milles du rivage et distantes l'une de l'autre de telle façon que nos navires puissent se guider sur elles, sans courir les risques qu'ils courent actuellement?

Ces bouées leur serviraient de point de repère et, sûrement, les échouements dans ces parages seraient moins nombreux.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Les progrès de la télégraphie sans fil.** — Lors de son dernier voyage, M. Marconi a visité les travaux de l'Exposition de Saint-Louis, où fonctionnera une station Marconi. Dans les immenses locaux de cette Exposition, on établira trois autres stations qui communiqueront avec la station italienne. Cette dernière pourra recevoir simultanément trois radio-télégrammes. M. Marconi a voulu cette triple réception pour répondre aux objections faites au Congrès de Berlin où l'on a déclaré que la syntonie aiguë ne pouvait s'obtenir avec la syntonie électrique entre petites stations.

M. Marconi, aidé de M. Solari, a en outre exécuté près de Chicago, sur le lac Michigan, des expériences scientifiques qui démontrent l'erreur de certains congressistes. Ces expériences ont, en effet, démontré que l'eau douce permet les communications radio-télégraphiques, aussi bien que l'eau salée.

Pour la première fois, l'inventeur a pu, durant tout le voyage à travers l'Océan, rester en communication constante avec les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre. Du 30 octobre, jour de l'embarquement, jusqu'à l'arrivée en Angleterre, chaque soir, les passagers ont reçu le « Cunard Bulletin » avec des dépêches de New-York, de Londres, d'Ottawa. Les dépêches étaient si complètes que le « Bulletin » a pu publier en entier le discours de M. Chamberlain à Glasgow.

Durant la traversée de Portsmouth à Gibraltar, le navire anglais *Duncan*, sur lequel se trouvait M. Marconi, a reçu journellement des dépêches de Poldhu. Dans la baie de Biscaye, un coup de vent rompit la vergue supportant l'antenne. Quoique la longueur de cette dernière fût, par le fait même, fort diminuée, la réception des dépêches ne fut pas interrompue.

Des expériences entre Poldhu et Gibraltar sont venues confirmer les résultats obtenus en septembre 1902 à bord du *Carlo Alberto*. L'interposition de la presqu'île ibérique et de ses montagnes n'entraverait en rien les communications.

**La fin de la guerre.** — La *Revue de l'Electricité*, de Berne, a publié un article curieux de M. Guarini sur les moyens de mettre fin à la guerre par l'emploi d'armes si meurtrières que ce fléau deviendrait impossible. Télégraphiste sans fil, c'est à la télégraphie sans fil que l'auteur a recours pour foudroyer à distance l'armée ennemie. Cette façon d'opérer ne fait qu'imiter la foudre qui, comme on le sait, tue parfois à distance par ce qu'on appelle « le choc en retour ». La manière dont la foudre agit en pareille circonstance n'est plus un secret. On sait que si un corps est chargé positivement, il produit dans un corps voisin une charge électrique de signe contraire. La foudre développe une énergie considérable, mais qui n'est pas dirigée, puisque le rayonnement est sphérique. Dans les expériences de M. Guarini, il est fait usage d'une antenne, ce qui permet d'employer une énergie moindre. De ces expériences, il résulte qu'avec une énergie suffisante, il serait possible de foudroyer à des distances de plus de 20 kilomètres. Les ondes électriques devraient toutefois être dirigées; sinon, le combat finirait faute de combattants, puisque amis et ennemis seraient foudroyés en bloc.

Dans une des expériences, cinq personnes étaient placées sur des blocs de paraffine, autour d'une antenne isolée. Si une sixième personne venait à les toucher, tous recevaient une secousse très violente malgré la faiblesse de l'énergie mise en jeu. Avec une force d'un millier de chevaux, un tel engin rendrait évidemment inutiles toutes les armes actuelles.

**Machine à écrire pour la télégraphie sans fil.** — *Scientific American* donne la description d'une ingénieuse machine à écrire applicable à la télégraphie avec ou sans fil. L'invention est due à M. Léon Kamm, un électricien très connu de Londres. L'appareil comporte en une sorte de machine à écrire pouvant servir aussi bien pour la transmission que pour la réception et divers instruments associés pour la transmission ou la réception des ondes. La première partie est toutefois la plus importante. Elle consiste en une série de touches qui, lorsqu'on les presse, agissent comme dans la machine à écrire ordinaire et transmettent à travers l'air deux ondes. Ces ondes impressionnent la machine au poste récepteur et lui font enregistrer les mêmes lettres que celles pressées à la transmission. Il va sans dire que le mécanisme de cette machine, dont le fonctionnement est identique à celui de la machine ordinaire, est en réalité très différent de celui de cette dernière.

Pour employer cet appareil avec la télégraphie sans fil, il suffit de le substituer à la clef Morse.

L'appareil a l'avantage d'être indépendant de l'habileté du télégraphiste. Il permet de transmettre vingt mots par minute. De plus il assure partiellement le secret des dépêches, puisque celui qui intercepterait les deux ondes chaque fois envoyées ne saurait en tirer un sens... à moins de posséder lui-même un appareil Kamm.

La seconde partie de l'appareil n'a de remarquable que le cohéreur qui est d'un type tout spécial, mais dont la construction est tenue secrète. La bobine est exceptionnellement puissante et donne quarante centimètres d'étincelle.

Le gouvernement allemand a déjà essayé l'appareil. Des essais ont aussi été faits sur les lignes métalliques entre Bruxelles, Anvers et Ostende, puis entre Paris et Rouen. Enfin, on en a fait une application sur la ligne téléphonique Paris-Bruxelles. Ce dernier essai s'est effectué pendant que la ligne servait à transmettre une conversation. Aucune difficulté ne s'est présentée et les appareils se sont montrés exempts de défauts et d'interruption.

**Température et ionisation.** — M. R.-K. Mc. Clung vient de faire des recherches sur la manière dont la température affecte l'ionisation de l'air par les rayons X. Il en a publié les résultats dans le Bulletin de la *Philosophical Society* de Cambridge.

La principale difficulté qui se rencontre dans ces expériences réside dans l'obtention d'un récipient étanche, hermétique aux gaz et dans celle de variations fixes de la température et de la pression.

Les résultats ont montré que la température n'exerçait aucune influence sur l'ionisation de l'air par les rayons Röntgen.

**Le radio-activité de l'eau.** — M. E.-P. Adams étudie, dans *Philosophical Magazine* de novembre, la nature du gaz radio-actif trouvé dans l'eau de Cambridge par J.-J. Thomson. Il a trouvé que ce gaz possède des propriétés très semblables aux émanations du radium. Il est même probable que la radio-activité de ce gaz est due à des émanations de radium. La conduction produite dans l'air par le barbotage à travers l'eau est probablement due à la même cause que la conduction des gaz dissous dans l'eau. Contrairement à l'opinion de Rutherford, l'auteur a réussi à montrer qu'une petite quantité d'émanations de radium peut être absorbée par l'eau. Cette dernière peut en être débarrassée par l'ébullition, tandis que l'eau de Cambridge les conserve comme si, outre les émanations dissoutes, elle contenait en solution une infinitésimale quantité de sel de radium. Les essais pour trouver quelque radio-activité dans les résidus laissés par l'eau de Cambridge après évaporation ont échoué. Par contre, si une carafe de cette eau est fermée hermétiquement et laissée au repos pendant quelques jours, on constate que la diminution de sa

radio-activité est beaucoup moindre que celle du gaz qui en est tiré, ce qui est une preuve indirecte de la présence d'un sel radio-actif. Dans quelques cas, la radio-activité s'est même accrue dans ces conditions.

## CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

**Les chemins de fer électriques**, par Henri MARÉCHAL. — Un vol. in-8° de 600 pages avec 516 gravures; Paris, Béranger, 1904. — Prix: 25 francs.

Voici un fort bel ouvrage, qu'il eût été difficile d'écrire il y a seulement quelques années, mais auquel les progrès énormes de la traction électrique donnent aujourd'hui une importance de premier ordre.

Rapidement, en effet, se manifesta la supériorité du moteur électrique, qui ne tarda pas à passer des tramways, où il avait un si beau succès, aux chemins de fer, qu'il est en voie de conquérir. Déjà son emploi fait ressortir les inconvénients si caractéristiques de sa rivale, la machine à vapeur.

Avec l'électricité, plus de fumée qui envahisse les compartiments et encrasse tout ce qui borde la voie ferrée; plus d'escarbilles aveuglantes et si nuisibles à la conservation du matériel, plus de ces mouvements de roulis et de tangage qui donnent, sur certaines lignes, l'illusion d'une traversée par mer orageuse.

Le moteur électrique a droit, assurément, à la première place parmi tous les moteurs, entraînant les roues non plus par un mouvement de va-et-vient, mais circulairement, démarrant avec une rapidité vraiment prestigieuse, et se manœuvrant avec une docilité qui permet de l'appliquer à toutes les exploitations.

Aussi est-il à sa place non seulement sur les métropolitains, où la fumée ne pourrait, à aucun titre, être tolérée, mais aussi sur les lignes où il s'agit de réaliser les grandes vitesses, que nous réclamons aujourd'hui, pour les longs parcours. C'est aussi un merveilleux organe pour les chemins de fer de montagne, pouvant sans fatigue escalader les rampes plus abruptes. Et sans lui on n'eût jamais songé à faire circuler des trains sur un seul rail, comme dans les monorails, qui nous promettent des vitesses de 150 à 200 kilomètres à l'heure.

Le moteur électrique, masse légère et mobile, ne renferme pas en lui-même, il est vrai, l'énergie nécessaire à sa marche. Mais l'électricité qui l'actionne peut le suivre, avec la plus grande aisance, dans tous ses déplacements. Soit qu'elle circule dans des conducteurs aériens, soit qu'elle coure, le long des voies, dans un troisième rail. Rien n'est plus facile, pour elle, que de se répartir sur des centaines de kilomètres. Selon la distance, elle se transforme, d'ailleurs, augmentant ou diminuant sa tension de manière à pouvoir vaincre, sans pertes sensibles, la résistance que les conducteurs métalliques opposent à son déplacement.

Et ce courant, qui franchit si simplement des distances dépassant 100 et même 150 kilomètres, se fabrique maintenant avec une commodité vraiment merveilleuse, soit que l'on mette à contribution la « houille blanche » que véhiculent gratuitement les cours d'eau, soit que l'on demande à des machines à vapeur l'énergie nécessaire à la marche des dynamos. C'est par milliers de chevaux que l'on chiffre, actuellement, la puissance des usines qui servent pour la traction des chemins de fer. Et pour certaines installations, comme à New-York, c'est à des machines colossales que l'on a eu recours, pour produire les torrents d'électricité que consomment journellement les trains. Avec les turbines à vapeur, non seulement on atteint aussi des puissances énormes, mais on réduit, dans des proportions étonnantes, les dimensions des machines, en même temps que l'on simplifie les transmissions, les turbines tournant circulairement, comme les dynamos qu'elles actionnent.

Aussi la question de la production de l'électricité s'est-elle élucidée sur toutes ses faces. Rien de plus facile, d'ailleurs, que de conformer la production à toutes les exigences des lignes. Avec les transformateurs statiques et les commutatrices, les longues distances, qui arrêtaient autrefois les électriciens, n'existent plus aujourd'hui, et il n'est pas de transformation de ligne qui ne puisse être maintenant envisagée.

Et quant à l'adaptation des moteurs aux véhicules, elle a été réalisée d'une façon remarquablement heureuse.

Non seulement on a pu, très simplement, constituer des locomotives électriques; mais, comme les moteurs sont peu encombrants et qu'ils ne sont pas, d'ailleurs, des « machines à feu », on a pu les loger sous la caisse même des voitures, celles-ci devenant alors des automotrices, d'où la suppression de l'énorme poids mort correspondant aux locomotives. On a même fait mieux et l'on a pu rendre, dans un train, toutes les voitures motrices, en se donnant, de plus, la faculté de manœuvrer tous les moteurs à la fois, d'un seul poste de commande situé à l'avant du train. C'est là le fameux *multiple unit system* des Américains. Dans ces conditions, le pâtinage bien connu des locomotives à vapeur devient impossible, en même temps que l'on peut réaliser une intensité de démarrage que ne procure aucun autre système de traction.

Tous ces avantages donnent à la traction électrique une supériorité incontestable. Aussi les Américains se lancent-ils résolument dans la transformation électrique de leurs chemins de fer. Nous n'en sommes encore, en Europe, qu'à la période d'essai; mais, peu à peu, le mouvement va se dessiner avec une ampleur de plus en plus grande. Et c'est ce qui donne un intérêt particulier à l'ouvrage de M. Henri Maréchal, à qui nous devons déjà *Les Tramways électriques*. Dans une série de chapitres, l'auteur étudie: les dispositions générales des chemins de fer électriques; la production de l'électricité dans le cas de la traction des chemins de fer, la voie; la distribution de l'électricité le long des voies; l'alimentation des lignes de distribution; les moteurs électriques pour chemins de fer; la traction; les automobiles électriques, les locomotives électriques; les chemins de fer divers à traction électrique; l'exploitation et les dépenses.

L'ouvrage de M. Maréchal est illustré de façon tout à la fois scientifique et pittoresque, et la rédaction en est toujours d'une clarté et d'une précision remarquables.

On peut dire, sans exagération, qu'une vie nouvelle se prépare pour l'industrie des chemins de fer. Et c'est à l'électricité, source de tant d'améliorations et de progrès, que nous devons encore ce renouveau.

Signalons toutefois un desideratum qui appelle une correction indispensable: c'est l'action de la neige sur la voie. L'expérience vient d'en être faite sur la voie aérienne du métropolitain de Paris, où les coussinets s'enflammèrent dès la première chute de neige, celle-ci ayant fait disparaître leur action isolatrice, et ayant établi des courts-circuits entre le rail de prise de courant et d'autres parties métalliques de la voie.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Décembre 1903 au 3 Janvier 1904

ISCHIA, brick-goëlette *Anna-Maria*, ital., c. Martino, vin.  
 MENTON, vapeur *Clava*, ital., c. Antonio, sur lest.  
 MARSEILLE, chaland *Marie-Alfred*, fr., c. Antonini, houille.  
 — chaland *Minevai*, fr., c. Appietto, —  
 NEWCASTLE, vapeur *Earsdon*, fr., c. Arthur, —

Départs du 27 Décembre 1903 au 3 Janvier 1904

CANNES, b. *Virginie*, fr., c. Brun, sur lest.  
 NICE, b. brick-goëlette *Anna-Maria*, ital., c. Martino, vin.  
 CANNES, b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, sur lest.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Charles RICCI**, commerçant à Monaco, sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, Syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 2 février prochain, à 2 heures et demie de l'après midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, en date de ce jour, 5 janvier 1904, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le sieur

**Jean-Baptiste FACCENDA**, marchand de vins, demeurant à Monaco, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour.

M. Maurel, juge du siège, a été nommé commissaire et M. Raybaudi, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 5 janvier 1904.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

Vente par Autorité de Justice

Le vendredi 8 janvier courant, à deux heures de l'après-midi, à l'entrepôt de M. Henri Crovetto, avenue de la Gare, 3, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de quarante cinq caisses de vin de Chianti.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mardi 12 janvier courant, à deux heures de l'après-midi, et jours suivants s'il y a lieu, au 3<sup>e</sup> étage de la maison Fiorino, boulevard Charles III, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers tels que: armoires à glace et à linge, commodes, glaces, canapés, fauteuils, chaises, pendules, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

APPICHAÛGE BÉRENGER MONACO

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur: rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C<sup>ie</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco:

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

PARFUMERIE DE MONTE CARLO NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

PEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin: Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco

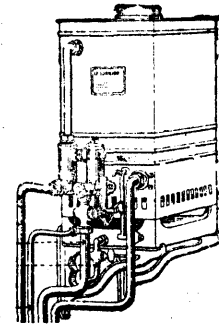


Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE  
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec veilleuse de sûreté (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation): 65 mètres.

Déc.-Janv.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
29	778.2	768.1	768.5	768.2	767.8	12.2	13.8	13.2	13.1	11.6	70	Sud.	Beau, nuageux.		
30	67.2	67.8	68.2	68.2	68.5	10.1	10.2	10.2	10.2	9.8	72	Est.	Pluie.		
31	68.5	68.1	67.7	66.5	66.2	10.8	11.5	11.2	11.2	11.2	76	—	—		
1	64.2	64.2	65.5	66.2	67.3	10.2	10.8	11.2	11.3	10.8	76	Sud-Est.	Nuageux.		
2	68.2	69.1	70.5	71.8	72.3	10.1	12.2	12.1	11.8	10.2	70	—	Beau, nuageux.		
3	72.2	71.8	71.4	71.2	70.8	10.2	12.5	12.1	11.2	11.2	66	Ouest.	Beau.		
4	69.2	68.7	68.4	68.1	68.2	10.2	12.3	12.1	11.8	11.2	68	Nord-Ouest.	—		
DATES					29	30	31	1	2	3	4				
TEMPÉRATURES EXTRÊMES					Maxima.	13.8	11.2	11.5	11.4	12.2	12.5	12.8			
					Minima.	10.2	9.2	9.2	10.1	9.8	9.2	8.1			
												Pluie tombée: 20mm2			